

La Lettre

D'ALAIN CLAEYS

N°128 - Mai 2010

Abrogeons le bouclier fiscal !

Le 21 août 2007, la majorité UMP mettait en place le bouclier fiscal. À l'heure où j'écris ces lignes, j'espère que le 20 mai 2010, la proposition de loi dont je suis l'un des premiers signataires, aura permis d'abolir ce dispositif inefficace, injuste et coûteux.

En deux ans d'application, ce système qui permet aux plus riches de se voir restituer une partie de leurs impôts, a déjà coûté plus de 1,1 milliard d'euros à la Nation pour contenter 16 350 contribuables.

Mais injustice dans l'injustice, le système ne profite en réalité qu'à une poignée d'entre eux. En 2009, les 6 % des bénéficiaires les plus aisés, ceux dont le revenu et le patrimoine excèdent 16,35 millions d'euros, se sont vus rembourser en moyenne un chèque de 376 000 euros.

Et pour quel résultat ? Sensé lutter contre l'évasion fiscale, ce bouclier a vite montré ses limites. D'après le gouvernement, 321 évadés fiscaux sont rentrés en France en 2008. Reste que dans le même temps, Bercy a enregistré la perte de 821 nouveaux expatriés fiscaux. On savait le bouclier fiscal coûteux, le voilà de plus inefficace.

Et pourtant certains continuent à justifier l'injustifiable. « Le bouclier permet d'éviter qu'un contribuable travaille plus d'un jour sur deux pour l'État » affirment-ils. Faux ! il est quasiment impossible d'atteindre le seuil déclencheur du bouclier fiscal par les seuls revenus du travail. Au contraire, il ne commence à jouer que lorsqu'un contribuable paie des impôts sur le capital et surtout l'Impôt sur la fortune (ISF). Le bouclier n'est donc pas au service du travail, mais de la rente, voire de la spéculation.

Et quand bien même ! Tout le principe de notre impôt direct est basé sur la progressivité et tient compte du « reste à vivre ». Il ne me paraît pas choquant que l'on puisse contribuer à l'effort national pour plus de 50 % de ses revenus quand la part restant après impôt est encore vingt ou trente fois supérieure au SMIC.

Mais au delà de son inefficacité à lutter contre l'évasion fiscale et de son coût exorbitant pour les finances publiques, le bouclier fiscal est avant tout profondément injuste.



Comment expliquer à nos concitoyens et au moment où le Pays tout entier est confronté à l'une de ses plus graves crises économiques et sociales que malgré 13 % de Français vivant en dessous du seuil de pauvreté, 0,05 % des contribuables les plus riches ne financent même pas le Revenu de Solidarité Active (RSA) ?

Comment justifier qu'à la veille du débat sur les retraites, qu'au moment où la solidarité nationale et européenne doit jouer à plein, ce soit aux classes moyennes et aux salariés

les plus modestes de consentir les efforts que les « trop riches » ne feront pas ?

Le 20 mai est un moment de vérité pour la majorité comme pour l'opposition car au-delà de ce qu'il peut coûter, le bouclier fiscal, en cette période de crise, est à mes yeux comme à ceux de millions de Français plus qu'un symbole : une provocation.

Alain Claeys
Député de la Vienne
Maire de Poitiers
(17/05/10)

À l'Assemblée nationale

Alain Claeys a participé à une table ronde sur « la répartition des greffons et l'accès à la liste d'attente » lors d'un séminaire organisé à l'Académie Nationale de Médecine, sur le thème « Les conceptions présidant à l'organisation du prélèvement

d'organes et de la greffe en France, au Canada et aux Etats-Unis ».

Il a mené diverses auditions dans le cadre de la Mission d'Évaluation et de Contrôle (MEC) sur le Crédit impôt recherche :

- M^{me} Jacqueline Lecourtier, Présidente, et M^{me} Martine Latere, Secrétaire générale de l'Agence Nationale de la Recherche,

- MM. Sébastien Léonard et Bernard Ughetto, représentants du syndicat CGT de Rhodia,

- MM. Jean-Marc Thomas, Vice-Président recherche et innovation et Directeur délégué Grand Sud France, François Desprairies,

Retrouvez Alain Claeys,
sur Facebook
alainfacebook@gmail.com

Directeur des affaires publiques France, Jean Perrot Directeur des relations institutionnelles Recherche et M^{me} Annick Perrimon Du Breuil, Directeur des relations institutionnelles France d'EADS,

- des représentants de la Fédération bancaire française, - MM. Pierre Bogot, Président, Michel De Nonancourt, Vice-Président, et Richard Crétier, Délégué général du Syndicat national des entreprises de sous-traitance électronique (SNES).

Il a également assisté à une réunion de travail avec des membres de la Cour des Comptes.

Dans le cadre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, il a auditionné :

- M^{me} Christine Lagarde, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et M. François Baroin, Ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur le projet de loi de finances rectificative pour 2010, - M. Michel Destot, Président de l'association des grandes villes de France sur la réforme territoriale.

Il a participé à l'examen de la proposition de loi « Abroger »

le bouclier fiscal dont il est l'un des premiers signataires.

Enfin, il a rencontré le Directeur de l'institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement Cémagref dans le cadre de la Mission bioéthique.

Dans la circonscription

À Poitiers, Alain Claeys était présent aux 25 ans de l'entreprise d'insertion Tremplin, à la cérémonie de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, à la réception des délégations étrangères et à la cérémonie de clôture organisées dans le cadre de la 15^e édition de Futurallia, aux cérémonies pour le 65^e anniversaire de la victoire de 1945 et de la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Il s'est rendu à la braderie Emmaüs et au concours de pétanque organisé par le Comité de quartier de Saint Eloi.

Il a assisté aux inaugurations de l'extension des locaux du foyer-logements René Crozet et de la Foire-exposition.

Il a participé à une rencontre avec des élèves du BTS

« Economie sociale et familiale » du Lycée Aliénor d'Aquitaine, parmi lesquels se trouve le 10 000^e participant aux ateliers de l'Ecole de l'ADN en Poitou-Charentes, sur le thème « Les tests génétiques et leur utilisation », à l'accueil de la Table ronde organisée par France Adot 86 sur le thème « Le don du vivant, la pratique et la loi », à une réunion avec les entrepreneurs du pôle de la République et des Portes de l'Auxances pour évoquer les travaux d'aménagement des deux zones.

Il a assisté aux inaugurations des Journées Portes Ouvertes à la Cave du Haut Poitou à Neuville de Poitou, de la foire de Saint Georges les Baillargeaux, des locaux communaux réhabilités et mis à la disposition de l'ADMR à Migné-Auxances, de la 21^e édition des Floralies et de l'aire d'accueil des gens du voyage de Mirebeau, à la cérémonie organisée à l'occasion du 65^e anniversaire de la victoire de 1945 à Thurageau et au départ de la course cycliste de Saint-Cyr lors de la fête aux asperges.

Il était présent à la remise des prix de la compétition organisée dans le cadre de la réouverture

des greens du Golf de Saint Cyr et à l'implantation d'un drapeau-fanion en hommage à M. Michel Piquemal et à la pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle station d'épuration de Neuville de Poitou.

À Montamisé, il a rencontré un maraîcher sinistré lors du passage de la tempête Xynthia. Michel Burlot a représenté Alain Claeys pour l'ouverture de la saison 2010 du musée de la seconde guerre mondiale de Tercé.

Yves Rouleau l'a également représenté à la cérémonie de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros à Neuville de Poitou et au vernissage du 32^e salon de peintures et sculptures de Vendevre du Poitou.

Il a été représenté par Martine Daban à Tercé pour le départ de la course nature « La Clé des champs » organisée par l'association Les Lents du Poitou et par Gérard Barc à Archigny pour l'Assemblée générale de la MARPA.

Alain Claeys, Député,
16 rue du Mouton
86000 Poitiers
e-mail :
aclaeys@assemblee-nationale.fr
Tel : 05 49 50 97 79

La baisse de l'Euro, une chance pour le luxe ?

Le croirez-vous ? La baisse de la monnaie unique provoque un avantage compétitif immédiat pour les sociétés exportatrices de produits « made in France ». Le cognac, le champagne, la joaillerie, les fabricants de sacs ou de chaussures sont les grands gagnants de l'effondrement de la monnaie unique.

Prenons l'exemple du cognac produit en Poitou-Charentes : ses coûts sont libellés en euros et les revenus du producteur sont en dollars, en yens ou en yuans (les Européens ne boivent plus de cognac alors que les Chinois ou les Japonais en raffolent).

A contrario pour les entreprises comme Adidas qui

ont fait le choix de fabriquer en zone dollar la mécanique s'inverse en une spirale négative.

Y-aurait-il une morale patriotique en économie ?

Martine Daban
Députée suppléante



Prochaine parution :
le 25 juin 2010